



TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2024

En application des dispositions des articles 255 et suivants du Code de procédure pénale, il sera procédé au tirage au sort des membres du jury d'assises concernant la commune de Bourdeau,

Le mardi 9 mai 2023 à 9h00
En Mairie de La Motte Servolex, salle du rez-de-chaussée.

A l'issue de ce tirage au sort, les personnes concernées en seront informées individuellement par courrier.